

Entreprise	
Adresse	
Siret	
Code NAF	
Activité	
Effectif au 31/12/2023	
Exonération à la TVA	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Article du CGI autorisant l'exonération	
Convention collective	
Nom – Prénom du dirigeant	
Courriel	
Téléphone	
Personne à contacter	
Fonction	
Courriel	
Téléphone	

Souhaite être membre adhérent de Gemploi :

- Droit d'entrée première adhésion - **Montant de 252 € TTC** (soit 210 HT)
- Adhésion Année 2023 - **Montant de 180 € TTC** (soit 150 HT)
- Renouvellement adhésion **180 € TTC** (soit 150 € HT)
- Cotisation de soutien - Montant à préciser : €
- Je reconnais avoir pris connaissance des Statuts et du Règlement Intérieur de l'Association.**

**Bulletin à retourner avec votre règlement par virement à Gemploi
Ou par courriel administration@gemploi.fr et règlement par virement :**

IBAN FR76 1020 7004 2621 2176 7171 302
BIC CCBPFRPPMTG

L'entreprise qui adhère à un groupement d'employeurs doit en informer les instances représentatives du personnel dans l'entreprise (en l'application des dispositions de l'article L 1253-5 et 7 du code du travail).

Fait à :
Signature

Le :

Cachet